

Mesdames, Messieurs,  
Chers parents,

Nous n'avons pas encore eu l'occasion de nous rencontrer, aussi je profite de ce courrier relatif à la préparation de la rentrée pour vous informer de mon arrivée en tant que chef d'établissement à compter de la rentrée prochaine.

Je serai heureuse de vous accueillir dans l'établissement et de faire votre connaissance au moment des rencontres parentes de début d'année.

L'équipe éducative et le personnel de l'ensemble scolaire « Les Cordeliers », vous remercient pour votre confiance et seront heureux de vous retrouver à la rentrée.

Il est temps à présent de penser à se reposer, se ressourcer pendant ces quelques semaines estivales. Passez d'agréables vacances !

**Sylvie Cottencau**  
*Chef d'établissement*

**NOS ETABLISSEMENTS :**

**LES CORDELIERS**

Place des Cordeliers - BP 92063  
22102 DINAN CEDEX

**NOTRE DAME DE LA VICTOIRE**

27 rue Jean Jaurès - BP 92054  
22102 DINAN CEDEX

**DUGUESCLIN**

1 rue de la Nourais  
22100 DINAN

## Rentrée scolaire du lycée 2023-2024 Site Les Cordeliers

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint les informations relatives à la prochaine rentrée scolaire et la liste des documents à préparer.

**Les horaires de la rentrée** : Mardi 5 septembre, à 13h30, dans le cloître. Les élèves seront avec leur professeur principal toute l'après-midi (13h30-16h30).  
Les cours débuteront le mercredi matin, dès 8h00.

**Rentrée des internes** : Mardi 5 septembre à 10h00.

### Les Horaires de cours :

	Matin	Après-midi
<b>Séquence 1</b>	<b>8H00-8H55</b>	<b>13H35-14H30</b>
<b>Séquence 2</b>	<b>9H00-9H55</b>	<b>14H35-15H25</b>
<b>Récréation</b>	<b>9H55-10H10</b>	<b>15H25-15H40</b>
<b>Séquence 3</b>	<b>10H10-11H00</b>	<b>15H40-16H30</b>
<b>Séquence 4</b>	<b>11H05-12H00</b>	<b>16h35-17h30</b>
<b>Séquence 5*</b>	<b>12h05-13h00</b>	

\* En fonction des options

### Self le mercredi midi :

Un forfait annuel d'un montant de 132 € est proposé aux élèves qui souhaitent déjeuner le mercredi midi en raison de cours le mercredi après-midi ou en fonction des horaires de transport. Le règlement devra être effectué par chèque au service comptable à l'ordre de l'OGEC Les Cordeliers.

### **Fournitures :**

A la rentrée, chaque professeur indiquera les fournitures nécessaires à sa matière.

### **Location des livres :**

Les livres sont loués en lycée. Ils devront être couverts. Une fiche se trouve collée à l'intérieur ; elle doit être remplie avec le nom, prénom et la classe de l'élève. Elle doit y rester sans être déchirée ou sans être recouverte de « blanco » sinon le livre vous sera facturé.

Ils seront remis la semaine de la rentrée en échange d'un chèque de caution de 150€ (non encaissé) à l'ordre de l'OGEC Les Cordeliers et du règlement de la location qui s'élève à 80€.

Son règlement est à effectuer par chèque à l'ordre de l'OGEC Les Cordeliers.

En cas de dégradation du livre, celui-ci sera facturé entièrement ou en partie en fonction de son état.

### **Réunion de rentrée :**

La rencontre entre les parents et les équipes enseignantes aura lieu le vendredi 15 septembre à 18h.

### **Le jour de la rentrée, chaque élève remettra à son professeur principal :**

- Autorisation de sortie sur le temps du midi
- Bulletin d'inscription en pastorale pour les volontaires
- Pour les livres un chèque de caution de 150€ et un chèque de règlement de la location de 80€.



**Merci de ne pas envoyer les documents par courrier avant la rentrée.**

Autorisation de sortie sur le temps du midi pour les lycéens  
demi-pensionnaires ou pensionnaires

CLASSE

Madame, Monsieur, .....

Autorisent leur fils - fille .....

A sortir entre 12 H 00 et 13 H 30

et dégagent l'établissement de toute responsabilité.

N'autorisent pas leur fils - fille .....

A sortir entre 12 H 00 et 13 H 30

Les élèves demi-pensionnaires et internes concernés par cette autorisation de sortie doivent obligatoirement déjeuner dans l'établissement avant de sortir.

Date :

Signature :  
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

**NB : Document à remettre le jour de la rentrée à l'accueil  
auprès de M. LESTREE**

## Les Cordeliers, ensemble scolaire

### PASTORALE SCOLAIRE pour les élèves – 2023-2024

#### **Septembre 2023**

Jeudi 21 : Célébration de rentrée pour tous les Volontaires de la 6<sup>ème</sup> au Bts à 14H00 Eglise St Malo

#### **Octobre 2023**

Du 3 au 7 : Pèlerinage du rosaire à Lourdes pour les élèves volontaires de première

Du 19 au 20 : Temps fort à l'abbaye de Campénéac pour les 3èmes volontaires

#### **Novembre 2023**

Du 8 au 10 : retraite de confirmation et de catéchuménat

Dimanche 26 : Célébration de la confirmation<sup>1</sup> en l'Eglise St Malo de Dinan à 10H30.

Du 19 au 1<sup>er</sup> décembre : Temps fort à l'abbaye de Landévennec pour les secondes volontaires.

#### **Décembre 2023**

Vendredi 22 : Célébration de l'avent à la chapelle des Cordeliers / 8H00 : 3è, lycée, BTS / 9H00 : 6è, 5è, 4è

#### **Janvier 2024**

Date à préciser : Rencontre des jeunes avec Mgr Moutel : 17H00 – 21H00

#### **Février 2024**

Du 8 au 9 : Temps fort au prieuré la Cotellerie (Laval) pour les 5èmes volontaires

Du 21 au 23 : Temps fort à l'abbaye de Melleray pour les 1ers volontaires.

#### **Mars 2024**

Vendredi 29 : Célébration du vendredi Saint, chapelle Cordeliers - 10H15 : 6è, 5è, 4è / 11H00 : 3è, lycée, BTS

Samedi 30 : baptême des collégiens et lycéens à l'église St Malo de Dinan

#### **Avril 2024**

Du 4 au 5 : Temps fort à Pontmain pour les 4<sup>ème</sup> volontaires.

Du 12 au 14 : Retraite annuelle à l'abbaye de Timadeuc pour les terminales volontaires.

#### **Mai 2024**

Du 22 au 24 : Retraite de profession de foi et de première communion à Pontmain

Dimanche 26 : Célébration de la Profession de Foi en l'Eglise St Malo de Dinan

Date communiquée ultérieurement: célébration de Pentecôte à 14H00 Eglise St Malo

#### **Juin 2024**

Dimanche 2 : Première communion à l'église St Malo de Dinan

Mercredi 19 : Journée relecture pour les jeunes qui ont reçu un sacrement

---

<sup>1</sup> Pour les jeunes ayant commencés leur parcours en septembre 2022



## **Demande de sacrement : Baptême, Première Eucharistie, Confirmation**

Les lycéens, les étudiants peuvent demander eux-mêmes à devenir chrétiens par le Baptême. (S'ils n'ont pas été baptisés lorsqu'ils étaient bébés à la demande de leurs parents)

**Baptisés mais pas catéchisés**, les jeunes peuvent rejoindre un groupe pour préparer leur Première Eucharistie.

**Ayant reçu les sacrements du baptême et de la Première Eucharistie**, les jeunes peuvent rejoindre un groupe de préparation à la Confirmation pour continuer à cheminer dans la foi.

*Mme Marie-Jo Berthelot, APS*

**Merci de retourner le coupon ci-joint, à la rentrée de septembre, aux professeurs titulaires.**

Nom et prénom du jeune :

demande le sacrement suivant :

Baptême	<input type="checkbox"/>
Première Eucharistie	<input type="checkbox"/>
Confirmation	<input type="checkbox"/>

Pour accord, Le

Signature des parents

Signature du jeune

## Tarifs 2023-2024

---

	Coût	Secondes	Premières & Terminales
Externes : contribution famille <sup>1)</sup>	Annuel	639€	699€
	Mensuel (sur 10 mois)	63,90€	69,90€
Demi-pensionnaires : contribution famille + demi-pension	Annuel	1497€ = 639€+858€	1557€ = 699€ + 858€
	Mensuel (sur 10 mois)	149,70€	155,70€
Internes : contribution aux familles + pension	Annuel	3552€ = 639€ + 2913€	3717€ = 699€ + 3018€
	Mensuel (sur 10 mois)	355,20€	371,70€

<sup>(1)</sup> Contribution famille : Cette somme recouvre la participation des dépenses non prises en charge par l'état (constructions, annuités d'emprunt, équipements pédagogiques...), tous les frais de fonctionnement et les cotisations de participation aux structures de l'enseignement catholique à l'exception de la cotisation A.P.E.L.

Ticket Repas occasionnel : **6.70€** (*Possibilité de prendre un carnet de 10 tickets*)

Le **coût mensuel** indiqué ci-dessus n'intègre pas la cotisation APEL, les fournitures, les TD... Les frais se rapportant à ces rubriques sont ajoutés, s'il y a lieu, aux prélèvements.

## Réductions annuelles :

---

### Externat et demi-pension

A partir du 3<sup>ème</sup> enfant scolarisé dans l'ensemble scolaire Les Cordeliers, 10% de réduction sur la contribution des familles sera appliquée à toute la fratrie.

### Internat

Pour les familles ayant deux enfants (et plus) internes dans l'ensemble scolaire Les Cordeliers, 20% de réduction sur les frais de restauration et hébergement sera appliquée pour le 2<sup>ème</sup> enfant et les suivants.

### Absences

Absence pour maladie d'au moins 5 jours consécutifs : 50% du prix des repas (sur demande écrite des familles avec présentation d'un justificatif).

### Départ en cours de trimestre

La contribution des familles est due en totalité pour tout trimestre commencé.

**Les familles qui connaissent des difficultés financières ne doivent pas hésiter à nous en avertir afin que soient trouvées des solutions.**

**Le statut d'un élève est défini au moment de l'inscription.** Les changements en cours d'année - au demeurant exceptionnels - sont soumis à autorisation préalable. **Ils ne peuvent avoir lieu en cours de trimestre.**